



**FINANCING FOR
DEVELOPMENT**
13-16 JULY 2015 • ADDIS ABABA • ETHIOPIA
TIME FOR GLOBAL ACTION

Réaction syndicale au **Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA)** sur le **Financement du développement (FdD3)**

Addis-Abeba, 16 juillet 2015

LA DÉCLARATION FINALE DE LA FdD3 MANQUE D'AMBITION ET D'ENGAGEMENT : Le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) est dépourvu d'ambition et laisse à désirer en termes d'engagements identifiables et concrets, notamment dans les domaines de la coopération internationale sur les questions fiscales, financières, commerciales et systémiques. Les syndicats déplorent l'échec du renforcement et de la mise à niveau, au sein du système onusien, de la coopération internationale sur les enjeux fiscaux. Le retrait du texte final d'une clause modérée appelant à une révision du mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États atteste une fois de plus d'un rabaissement de l'ambition. Faute d'un changement de donne dans le système économique et financier mondial, il sera impossible d'atteindre les objectifs de développement durable.

LES AFFAIRES CONTINUENT PIRE QU'À L'HABITUDE : Les syndicats continuent d'émettre de sérieuses réserves face au soutien inconditionnel au secteur privé dans le PAAA, sans reconnaissance, en contrepartie, du rôle de l'État dans la formulation et la mise en application de stratégies de développement. Qui plus est, le texte renferme peu d'éléments qui garantiront la responsabilité des entreprises aux fins du développement, dès lors qu'il aligne le PAAA sur les engagements contraignants existants et se contente de préconiser un amalgame relativement flou de « règles volontaires et obligatoires ». Des critères inconditionnels sont requis pour assurer que l'intervention du secteur privé soit conforme à l'intérêt public, a fortiori lorsque des ressources publiques sont mises en gage pour soutenir le secteur privé. Nous tenons encore à insister sur le fait que les services publics essentiels, y compris l'eau et l'assainissement, doivent être exclus des PPP, des financements mixtes et des traités commerciaux.

DÉFICIT DE DIALOGUE SOCIAL : Bien que les syndicats apprécient la référence faite au travail décent et aux systèmes de protection sociale, nous regrettons que les liens importants avec la mobilisation des ressources intérieures n'aient pas été reconnus et maintenus comme dans les versions antérieures du texte. Les syndicats n'ont pu relever des engagements concrets en faveur de la lutte contre l'inégalité, comme le salaire décent, l'élargissement de la couverture sociale et l'amélioration de la législation fiscale aux échelons national et international (y compris à travers l'introduction d'une Taxe sur les transactions financières). Dans le même sens, les syndicats regrettent que le dialogue social et le rôle des partenaires sociaux ne soient pas mentionnés. Cela reflète malheureusement un refus de reconnaître les approches basées sur les droits, celles-là mêmes qui sous-tendent la démocratie et le développement. Ce qu'il faut, c'est une transition de la culture du privilège à une culture de l'égalité. Alors que le Programme d'action vise à ce que personne ne soit exclu, il ne parvient en réalité qu'à perpétuer une culture de l'exclusion.

SUIVI DE LA CONFÉRENCE FdD3 ? Les syndicats apprécient l'engagement en faveur d'un suivi, même s'il reste peu clair comment celui-ci pourra être mis en lien avec les ODD. Nous maintenons que le suivi de la FdD3 demeure distinct du Programme de développement de l'après-2015, tout en reconnaissant que les deux sont liés. Les mécanismes de suivi, comme le Mécanisme de facilitation technologique, devraient être inclusifs pour faire en sorte que les points de vue des syndicats, en tant que partenaires sociaux, bénéficient d'une considération adéquate, sur un pied d'égalité avec le secteur des entreprises.

Permalien : <http://www.ituc-csi.org/FFD3>

Chargé de presse: Joan Lanfranco, joan.lanfranco@ituc-csi.org, +32 479 06 39 54